

Vérification

de la déclaration des gaz à effet de serre conformément à la norme DIN EN ISO 14064-1:2018



Paul Kläs GmbH

Darmcher Grund 15
58540 Meinerzhagen
Allemagne

L'empreinte carbone d'entreprise déclarée a été établie sur la base des données pour la période de reporting du 01/01/2024 au 31/12/2024.

DIN EN 14064-1:2018

La vérification a été réalisée conformément aux exigences de la norme ISO 14064-3:2019-04 et sur la base d'un audit de vérification effectué par SZI le 30/04/2025.

L'inventaire des gaz à effet de serre comprend les émissions directes et les émissions indirectes liées à l'énergie importée, telles que définies par la norme ISO 14064-1. D'autres émissions indirectes, prises en compte selon les critères de matérialité, sont également déclarées.

L'objectif de la vérification était de fournir une assurance raisonnable. Les informations nécessaires ont été présentées de manière claire, précise et complète dans le rapport sur les gaz à effet de serre en date du 02/05/2025.

Sur la base des procédures mises en œuvre, il peut être confirmé que la déclaration relative aux émissions de gaz à effet de serre est correcte avec une assurance raisonnable, qu'elle contient les données et informations pertinentes, et qu'elle répond aux exigences normatives pour la quantification, la surveillance et la déclaration des gaz à effet de serre ou aux normes nationales applicables.

Les émissions directes et les émissions indirectes liées à l'énergie pour la période considérée s'élèvent à: 394,21 tonnes de CO₂e



Chris Schmidt

Numéro d'enregistrement : SZI-C-5287-H

Numéro de rapport: C-23-1000

Date d'émission: 21.05.2025